

## (12)

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

(22) Date de dépôt : 25.06.93.

(30) Priorité :

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : 30.12.94 Bulletin 94/52.

(56) Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(71) Demandeur(s) : SHEN Wei Hong — TW.

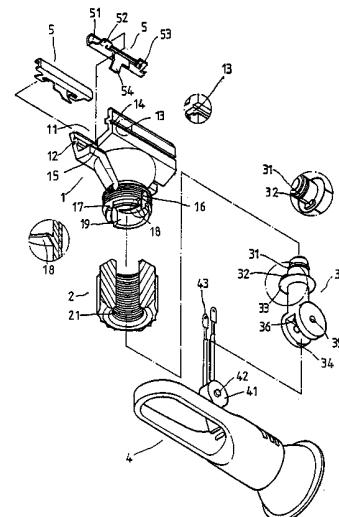
(72) Inventeur(s) : SHEN Wei Hong.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Office Blétry.

## (54) Appareil d'éclairage monté sur rail.

(57) Appareil d'éclairage monté sur rail, comprenant un dispositif de montage sur rail (1) séparé en deux par une fente (15) qui, à partir d'un profilé en U horizontal supérieur de montage (11), se prolonge sur une douille à filetage extérieur (16) adjointe à ce profilé, un écrou de blocage (2) vissé sur la douille à filetage extérieur, et un raccord (3) reliant un support de lampe (4) au dispositif de montage sur rail, de telle sorte que quand on fait tourner l'écrou de blocage dans un sens, l'écartement des parois latérales du profilé est augmenté pour que le dispositif de montage sur rail puisse être monté sur un rail au plafond, et que quand on fait tourner l'écrou de blocage dans le sens inverse, cet écartement est diminué et le dispositif de montage sur rail est maintenu fermement sur le rail au plafond.



1

La présente invention concerne un appareil d'éclairage monté sur rail pour le montage d'une lampe sur un rail au plafond avec réglage au moyen d'un écrou de blocage.

5 Différents appareils d'éclairage montés sur rail ont été décrits et ont été lancés sur le marché. Ces appareils d'éclairage montés sur rail comportent ordinairement un mécanisme compliqué pour leur montage sur un rail au plafond. En conséquence, ces appareils 10 d'éclairage montés sur rail sont généralement difficiles à installer.

La présente invention élimine ce problème. Elle a donc pour but principal de mettre à disposition un appareil d'éclairage monté sur rail qui est facile à 15 installer. Dans la forme de réalisation préférée, l'appareil d'éclairage monté sur rail est muni d'un dispositif de montage sur rail qui comprend un profilé en U fendu en deux, réglé par un écrou de blocage. Lorsqu'on fait tourner l'écrou de blocage sur le 20 dispositif de montage sur rail, le profilé en U fendu en deux peut augmenter l'écartement entre ses deux parois latérales opposées, ce qui permet de le monter commodément sur un rail au plafond. Lorsqu'on fait tourner l'écrou de blocage dans le sens inverse, 25 l'écartement entre les deux parois latérales opposées du profilé en U fendu en deux est réduit et, en

conséquence, le dispositif de montage sur rail est maintenu solidement sur le rail au plafond.

5 La fig. 1 est une vue éclatée d'un appareil d'éclairage monté sur rail, dans la forme de réalisation préférée de la présente invention.

La fig. 2 est une vue en perspective de l'appareil d'éclairage monté sur rail.

10 La fig. 3 est une vue d'élévation en coupe de l'appareil d'éclairage monté sur rail.

La fig. 4 est une vue à l'état installé, représentant l'appareil d'éclairage monté sur un rail au plafond.

15 Pour se référer à la fig. 2, un appareil d'éclairage monté sur rail, dans la forme de réalisation préférée de la présente invention, se compose d'une manière générale d'un dispositif de montage sur rail 1, d'un écrou de blocage 2, d'un raccord tubulaire 3, d'un support de lampe 4 et de deux lames métalliques de contact 5.

20 Pour se référer à la fig. 1 et de nouveau à la fig. 2, le dispositif de montage sur rail 1 comprend un profilé en U horizontal supérieur 11 comportant deux nervures longitudinales internes 12, deux rainures longitudinales externes 14 sur ses deux parois latérales opposées et des paires de trous opposés 13 à travers les rainures longitudinales 14, un tronçon de tube fileté inférieur 16 qui s'étend verticalement à partir du milieu du profilé en U supérieur 11 et qui comporte un trou de positionnement 17 et un rebord intérieur 18 en saillie dans sa cavité inférieure 19. Une fente 15 est formée le long de l'axe longitudinal du profilé en U supérieur 11 et dans une partie du tronçon de tube fileté inférieur 16. L'écrou de blocage 2 comporte un filetage intérieur 21 pour son vissage sur le tronçon de tube fileté inférieur 16 du dispositif de montage 1, et on peut le faire tourner dans un sens ou dans l'autre pour régler l'écartement entre les deux parois latérales opposées du profilé en U 11. Le raccord tubulaire 3

comporte, autour de son extrémité supérieure, une gorge annulaire 31 qui est insérée dans la cavité inférieure 19 du tronçon de tube fileté inférieur 16 et dans laquelle s'engage le rebord intérieur 18, une saillie de positionnement 32 qui s'adapte dans le trou de positionnement 17, un collier 33 qui est bloqué sur l'orifice de la cavité inférieure 19, et deux oreilles parallèles 34, situées de part et d'autre d'un trou central et longitudinal traversant 36 et percées de trous d'axe centraux 35 respectifs, dans l'alignement l'un de l'autre. Le support de lampe 4 comprend un bloc de montage 41 comportant, sur ses deux côtés opposés, deux tourillons 42 alignés qui s'adaptent respectivement dans les trous d'axe centraux 35 des deux oreilles 34, et deux bornes de contact 43 qui sont insérées à travers le trou central et longitudinal traversant 36, puis raccordées aux deux lames métalliques de contact 5. Les deux lames métalliques de contact 5 sont fixées en dedans du profilé en U 11 du dispositif de montage sur rail 1, chacune d'entre elles comportant une partie longitudinale d'agrafage 51 qui s'agrafe sur une nervure longitudinale interne 12, deux parties espacées en forme de crochet 52, 53 qui sortent par des trous 13 respectifs sur l'une ou l'autre des parois latérales du profilé en U 11 et qui s'accrochent dans la rainure longitudinale externe 14, et une partie de contact 54 raccordée à une borne de contact 43 du support de lampe 4.

Pour se référer à la fig. 4, l'écrou de blocage 2 est desserré sur le tronçon de tube fileté inférieur 16, afin d'augmenter l'écartement entre les deux parois latérales opposées du profilé en U 11 du dispositif de montage sur rail 1, ce qui permet de monter le profilé en U 11 sur un rail au plafond 6. A la suite de ce montage, l'écrou de blocage 2 est serré afin de bloquer le profilé en U 11 sur le rail 6.

REVENDICATION

Appareil d'éclairage monté sur rail, comprenant:  
un dispositif de montage sur rail (1) pour monter  
l'appareil sur un rail au plafond, ce dispositif de  
montage sur rail comprenant un profilé en U supérieur  
5 horizontal (11) qui présente deux parois latérales  
opposées, deux nervures longitudinales internes (12)  
formées respectivement à l'intérieur des deux parois  
latérales opposées, deux rainures longitudinales  
externes (14) formées respectivement à l'extérieur des  
10 deux parois latérales opposées, et des paires de trous  
opposés (13) percés à travers lesdites rainures  
longitudinales, un tronçon de tube fileté inférieur (16)  
s'étendant verticalement vers le bas à partir dudit  
profilé en U supérieur, ce tronçon de tube fileté  
15 inférieur présentant un trou de positionnement (17) qui  
traverse sa paroi périphérique et est en communication  
avec la cavité centrale inférieure (19) dudit tronçon,  
un rebord intérieur (18) en saillie dans la cavité  
centrale inférieure, et une fente (15) formée au milieu,  
20 d'une extrémité à l'autre dudit profilé en U supérieur  
et sur une partie dudit tronçon de tube fileté  
inférieur;  
un écrou de blocage (2), vissé sur ledit tronçon de  
tube fileté inférieur dudit dispositif de montage sur  
25 rail et pouvant être tourné dans un sens ou dans l'autre

pour régler l'écartement entre les deux parois latérales opposées dudit profilé en U supérieur;

5 un support de lampe (4) comportant un bloc de montage (41) qui présente deux tourillons (42) sur ses deux côtés opposés, et deux bornes de contact (43);

10 un raccord tubulaire (3) pour relier ledit support de lampe audit dispositif de montage sur rail, ce raccord tubulaire comportant, autour de son extrémité supérieure, une gorge annulaire (31) qui est insérée dans la cavité centrale inférieure dudit tronçon de tube fileté inférieur et dans laquelle s'engage ledit rebord intérieur faisant saillie en dedans dudit tronçon de tube fileté inférieur, une saillie de positionnement (32) qui s'adapte dans le trou de positionnement dudit tronçon de tube fileté inférieur, un collier (33) qui est bloqué sur la cavité centrale inférieure dudit tronçon de tube fileté inférieur, deux oreilles espacées (34) dans lesquelles sont montés pivotants lesdits tourillons dudit bloc de montage dudit support de lampe, et un trou central et longitudinal traversant (36), à travers lequel sont insérées les bornes de contact dudit support de lampe; et

15 deux lames métalliques de contact (5), chacune d'entre elles comportant une partie longitudinale d'agrafage (51) qui s'agrafe sur une nervure longitudinale interne dudit profilé en U, deux parties espacées en forme de crochet (52, 53) qui sortent par des trous respectifs sur l'une ou l'autre des parois latérales dudit profilé en U et qui s'accrochent dans la 20 rainure longitudinale extérieure, et une partie de contact (54) raccordée à une borne de contact dudit support de lampe.

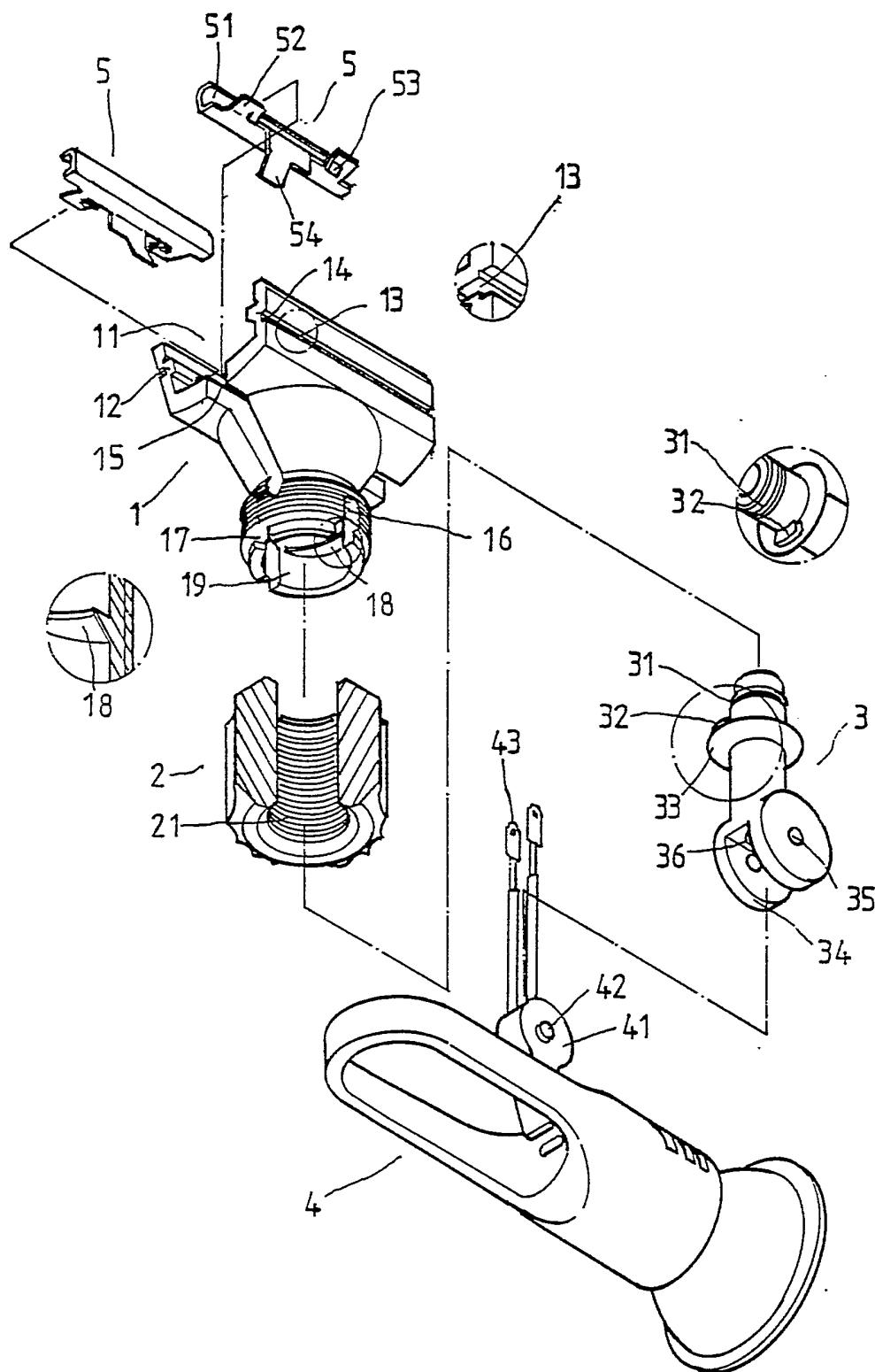


FIG.1

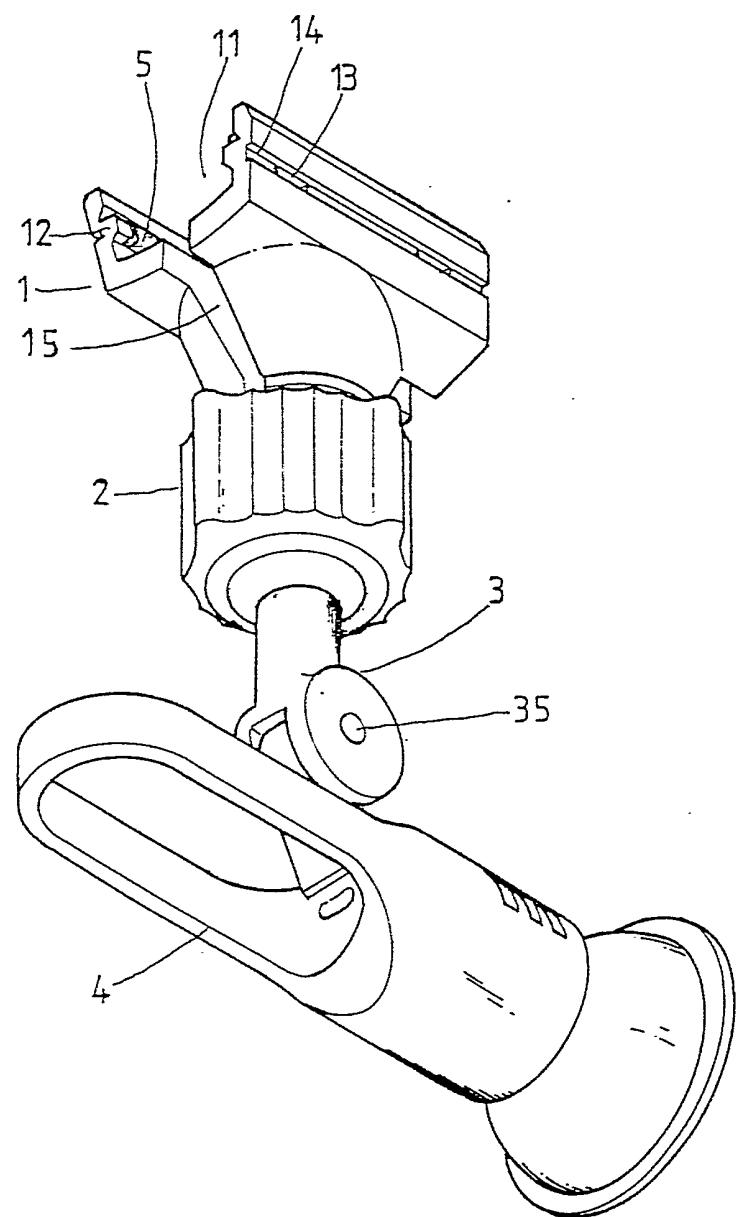


FIG. 2

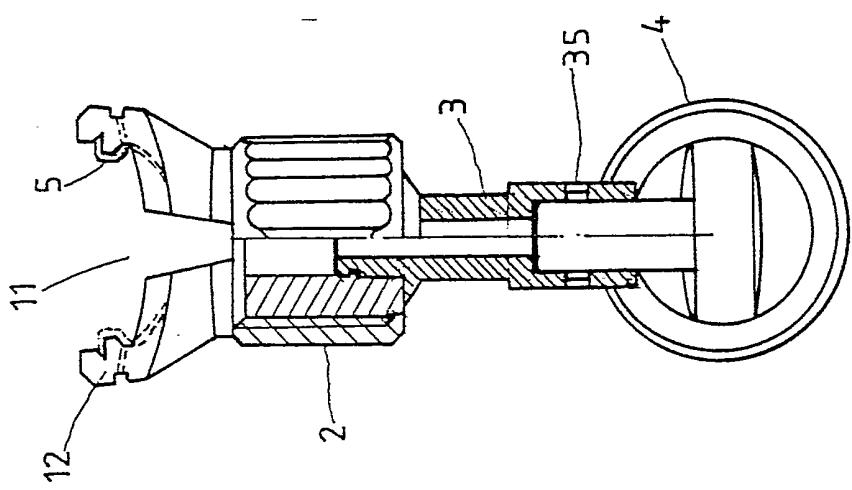


FIG. 3

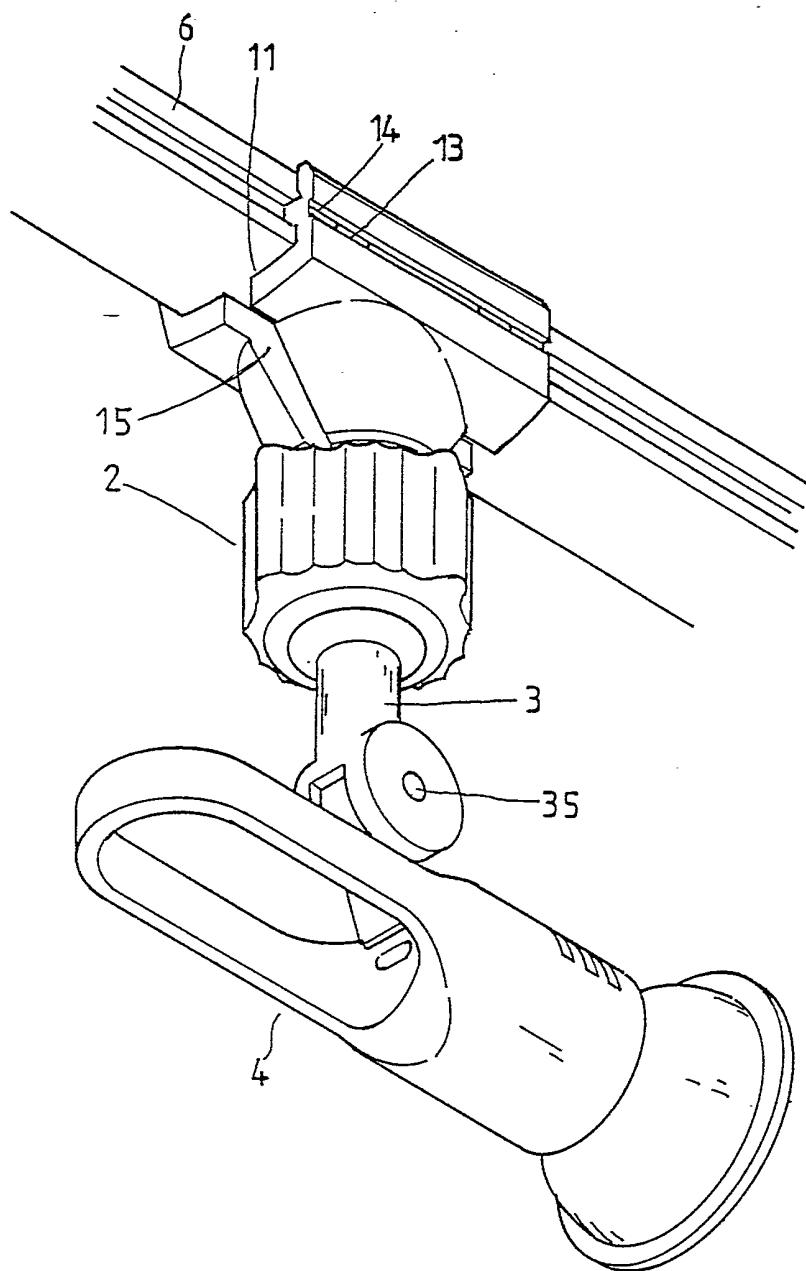


FIG.4